Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17 SEP. 2025
ID : 085-200023778-20250828-DCP2025_604-DE

PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE AGGLOMÉRATION

DECISION DU PRESIDENT N° 2025-604

CREATION D'UN CONTRAT A DUREE DETERMINEE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Le Président du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du 30 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,
Considérant la nécessité de créer un besoin temporaire pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au sein de la Direction de la Collecte des Déchets,

DECIDE :

Article 1 : De créer un emploi de Chauffeur pour un accroissement temporaire d'activité, à temps complet, au sein de la Direction de la Collecte des Déchets, du 1er septembre 2025 au 6 septembre 2025. L'agent sera recruté sur le grade d'adjoint technique, 1er échelon.

Article 2 : Les crédits correspondant à la création du poste ci-dessus mentionnés sont inscrits aux BP 2025.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services sera chargée de l'exécution de la présente décision.

Givrand, le 28 août 2025

Par délégation,
La Vice-Présidente,

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 17 SEP. 2025
- de l'affichage le :
- de la publication sur le site *www.payssaintgilles.fr* le : 17 SEP. 2025

Signé électroniquement par : Isabelle Tessier
Date de signature : 28/08/2025
Qualité : Pays de Saint Gilles Agglomération - Vice-Présidente Mme I. Tessier

COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION Pays Saint Gilles Croix de Vie 85800 GIVRAND

Isabelle TESSIER

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cédex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr